

DEVIS D'ÉVALUATION 2022-2025  
.....

# **Implantation et retombées du projet pilote de travail en proximité auprès de familles isolées ayant de jeunes enfants**

SOUS LA DIRECTION DE

***Carl Lacharité et Dominique Mailloux***

Université du Québec à Trois-Rivières

***Vicky Lafantaisie***

Université du Québec à Outaouais

AVEC LA PARTICIPATION DE

***Aurélie Baker-Lacharité et Hanny Rasmussen***

Université du Québec à Trois-Rivières

mars 2024

La **reproduction de ce document est autorisée** dans la mesure où la source est mentionnée de la manière suivante :

Lacharité, C., Mailloux, D., Lafantaisie, V., Baker-Lacharité, A., & Rasmussen, H. (2024). *Implantation et retombées du projet pilote de travail de proximité auprès de familles isolées ayant de jeunes enfants : devis d'évaluation 2022-2025*. Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille, UQTR.

## Table des matières

---

|   |    |
|---|----|
| <b>Introduction</b> . . . . .   | 4  |
| <b>Modèle logique du projet pilote</b> . . . . .  | 6  |
| <b>Aspects méthodologiques</b> . . . . .  | 9  |
| Les questions spécifiques d'évaluation et leurs indicateurs . . . . .   | 9  |
| Sources et modalités de collecte de données . . . . .   | 12 |
| 1. Les entretiens individuels . . . . .   | 13 |
| 2. Les questionnaires . . . . .   | 14 |
| 3. Les groupes de discussion . . . . .  | 14 |
| 4. Les rapports de reddition de comptes . . . . .   | 14 |
| 5. Les comptes rendus des activités d'accompagnement et de soutien . . . . .  | 14 |
| 6. Les comptes rendus des réunions des comités du projet pilote . . . . .   | 14 |
| Déroulement de la démarche d'évaluation . . . . .   | 15 |
| <b>Cadre d'analyse</b> . . . . .  | 18 |
| <b>Calendrier des activités</b> . . . . .   | 19 |
| <br>  |    |
| <b>Annexe 1</b> – Analyse thématique de la description de l'approche du travail de proximité<br>fournie dans les dossiers de candidatures des organismes retenus pour porter le projet pilote . . . . . | 20 |
| <b>Annexe 2a</b> – Canevas de l'entretien d'explicitation avec des gestionnaires . . . . .  | 21 |
| <b>Annexe 2b</b> – Canevas de l'entretien d'explicitation avec des personnes travailleuses de proximité . . . . .   | 22 |
| <b>Annexe 3a</b> – Canevas de l'entretien-retour d'expérience avec des gestionnaires . . . . .  | 23 |
| <b>Annexe 3b</b> – Canevas de l'entretien-retour d'expérience avec des personnes travailleuses de proximité . . . . .   | 24 |
| <b>Annexe 4</b> – Formulaire de reddition de comptes des organismes porteurs auprès du ministère de la Famille . . . . .  | 25 |

---

## Introduction

Au Québec, l'expression « travail de proximité » est générique et renvoie à diverses pratiques s'inscrivant dans une logique commune, soit celle « d'aller vers » les personnes, de les joindre là où elles se trouvent. Ces pratiques existent depuis une quarantaine d'années au Québec. Le travail de proximité se présente sous diverses formes : le travail de rue, le travail de milieu, le travail de rang, les initiatives de travail de milieu auprès des aîné(e)s, le travail de milieu auprès des familles en situation de vulnérabilité lors de la période périnatale et le travail des intervenant(e)s communautaires interculturel(le)s (ICI).

En 2022, le ministère de la Famille a confié à une équipe de recherche de l'UQTR et de l'UQO le mandat d'évaluer le programme d'un projet pilote intitulé « Accompagner des organismes communautaires Famille et des centres de pédiatrie sociale en communauté dans l'encadrement d'une travailleuse ou d'un travailleur de proximité dont le rôle est de joindre les familles isolées qui ont un enfant de 5 ans ou moins ». Ce mandat porte sur l'analyse de l'implantation du travail de proximité auprès de ces familles et de ses retombées à court terme.

Ce projet pilote et son évaluation s'inscrivent dans la foulée des recommandations de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse<sup>1</sup> ainsi que des constats issus du comité-conseil *Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*<sup>2</sup> et du rapport final *d'Avenir d'enfants*<sup>3</sup>. En outre, plusieurs défis ont été soulevés en regard des initiatives de travail de proximité auprès de familles de jeunes enfants qui ont été mises en œuvre et évaluées dans le cadre des travaux soutenus par *Avenir d'enfants*. Les éléments suivants sont soulignés :

- ♦ une définition insuffisante, voire absente, du public cible des familles et un faible approfondissement en matière de connaissance de ce public dans les évaluations;
- ♦ un manque de clarté et une absence de compréhension commune sur lesquels reposent la raison d'être, les objectifs et le rôle du travail de proximité auprès des familles;
- ♦ un manque de cohérence des stratégies de recrutement en lien avec l'intention de joindre des familles isolées et en situation de vulnérabilité;
- ♦ l'absence de données détaillées sur la nature et la portée des actions d'orientation des familles vers les organismes de la communauté dans le cadre du travail de proximité et, par conséquent, du rôle des concertations locales et régionales dans la réalisation de ce travail.

Dès lors, le projet pilote repose sur une volonté politique de consolider la capacité collective des organisations de services du secteur Famille à répondre aux besoins des familles évoquées par ces diverses analyses globales. Une telle consolidation s'actualise par la mise en œuvre d'une stratégie de travail de proximité au sein d'une cinquantaine d'organismes dans le champ d'action des organismes communautaires Famille (OCF) et celui des centres de pédiatrie sociale en communauté (CPSC). Dans cette foulée, les intentions du ministère de la Famille qui animent la démarche d'évaluation se déclinent sous la forme des six questions générales suivantes :

1. Est-ce que la stratégie de travail de proximité mise en œuvre dans le projet pilote permet de joindre les familles isolées ayant au moins un enfant de moins de 5 ans?
2. Comment cette stratégie de travail de proximité se distingue-t-elle des approches d'interventions plus traditionnelles?
3. Est-ce que cette stratégie de travail de proximité permet de réduire l'isolement des familles ayant au moins un enfant de moins de 5 ans?
4. Quelles sont les pratiques de travail de proximité qui s'avèrent prometteuses selon les contextes et les conditions d'implantation définis dans le projet pilote?
5. Vers quels services les familles isolées ayant au moins un enfant de moins de 5 ans sont-elles dirigées?
6. Est-ce que le travail de proximité permet d'établir une meilleure correspondance entre les besoins des familles isolées ayant au moins un enfant de moins de 5 ans et les services offerts dans la communauté?

<sup>1</sup> Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (2021). *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*. <https://www.csdepj.gouv.qc.ca/>

L'une des recommandations porte particulièrement sur « l'importance de développer et de maintenir des stratégies pour rejoindre les familles qui ne viennent pas nécessairement vers les services par méfiance, par méconnaissance ou par faute de ressources » (p. 135).

<sup>2</sup> Dagenais, F., Hotte, J.F. (2019). Rapport préliminaire du comité-conseil. *Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*. <https://agirtot.org/actualites/2020/commu-nique-rapport-agir/>

Ce comité-conseil propose « une stratégie qui mise sur une approche de proximité portée par l'ensemble des services et des ressources » (p. 62).

<sup>3</sup> *Avenir d'enfants (2020). Le récit d'un projet collectif en petite enfance au Québec. Bilan d'Avenir d'enfants*. [https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/6\\_Recit\\_Projet-Collectif-Bilan-AE.pdf](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/6_Recit_Projet-Collectif-Bilan-AE.pdf)

Les réponses à ces questions générales doivent servir à la formulation de recommandations concernant, premièrement, la poursuite du projet pilote ou son éventuel déploiement et, deuxièmement, des propositions de bonifications sur le plan des conditions et des pratiques de mise en œuvre du travail de proximité auprès des familles ainsi que des approches adoptées.

Le présent document décrit le devis d'évaluation de programme de ce projet pilote, de novembre 2022 à novembre 2025. Ce devis repose sur une approche participative de l'évaluation de programme<sup>4</sup> en fonction de laquelle l'équipe d'évaluation suit en continu le parcours des organismes impliqués dans le projet pilote en participant notamment : à la sélection des candidatures, à l'élaboration des activités d'accompagnement et des activités de soutien des gestionnaires et des personnes travailleuses de proximité dans les organismes porteurs ainsi qu'à l'élaboration des outils et de la procédure de reddition de comptes auprès de l'instance ministérielle. En complément de cette approche participative de l'évaluation, une perspective ethnographique est adoptée. Celle-ci repose sur des allers-retours par les personnes responsables de l'évaluation de programme (l'équipe d'évaluation) entre le « terrain » de mise en œuvre des initiatives locales du projet pilote et le « lieu de conception et de production » de la démarche d'évaluation. Cette forme de démarche d'évaluation implique également la mise en place d'une structure de gouvernance du projet pilote à l'intérieur de laquelle les membres de l'équipe d'évaluation sont aussi membres de trois comités qui sont mis en place : le comité de pilotage, le comité de suivi avec les regroupements nationaux d'organismes et le comité d'arrimage avec les personnes qui représentent divers ministères concernés par le travail de proximité. Cette présence permet de recueillir des renseignements pertinents sur les travaux de ces comités, tout en informant les parties prenantes du projet pilote de la démarche d'évaluation et en suscitant leur

participation. Parallèlement, l'équipe d'évaluation prévoit la participation ponctuelle des autres membres du comité de pilotage du projet<sup>5</sup>.

Une telle démarche participative et ethnographique comporte plusieurs avantages : l'amorce de l'évaluation dès les premières activités de mise en œuvre du projet pilote; l'accès en temps réel à des informations opportunes permettant d'alimenter la collecte de données pertinentes; l'ajustement de la démarche d'évaluation du point de vue des membres du comité de pilotage du projet pilote à celui de ses agent(e)s<sup>6</sup> et à celui de ses parties prenantes<sup>7</sup>; et la prise en compte de la perspective de ces personnes dans l'interprétation des résultats et la formulation des recommandations.

Ce type de démarche n'est cependant pas sans inconvénient. Notons entre autres l'explicitation tardive des éléments spécifiques du devis d'évaluation pouvant produire des zones de flottement, voire de confusion, dans les attentes des agent(e)s de programme à l'égard de l'équipe d'évaluation<sup>8</sup>; des défis dans la gestion de l'emploi du temps des membres et du personnel de l'équipe d'évaluation qui n'ont pas pour mandat de se consacrer entièrement à la démarche d'évaluation; et une moins grande indépendance de l'équipe d'évaluation dans les décisions d'orientation de la démarche d'évaluation et dans la formulation des recommandations. Il va sans dire que de tels inconvénients sont pris en considération dans la mise en œuvre de la démarche d'évaluation et dans l'interprétation des résultats qui en découlent.

Le présent document est divisé en trois sections clés. La première présente le modèle logique du projet pilote. La deuxième décrit les aspects méthodologiques sur lesquels reposent la constitution du corpus de données et le choix des stratégies d'analyse et d'interprétation de ce corpus. La troisième présente le calendrier de réalisation de la démarche d'évaluation. Des annexes viennent compléter le document.

<sup>4</sup> Quinn Patton, M. (2018). *Facilitating Evaluation: Principles in practice*. Sage.

<sup>5</sup> À ce sujet, il faut souligner la participation à l'équipe d'évaluation du projet pilote des représentantes de Concertation Montréal et d'une représentante du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) impliquée dans une démarche d'évaluation parallèle auprès de cette organisation, notamment pour apporter des éléments de réponse à une question générale centrée sur les retombées de l'action de la démarche Constellation sur la capacité des partenaires à joindre les familles isolées ayant au moins un enfant de moins de 5 ans. Ainsi, des efforts sont déployés pour coordonner les deux démarches d'évaluation de programme et pour mettre en commun certaines ressources.

<sup>6</sup> En évaluation de programme, le terme « agent(e)s » désigne les personnes sur lesquelles repose la mise en œuvre sur le terrain du programme ciblé. Dans le cas du projet pilote, il s'agit des gestionnaires des organismes porteurs ainsi que des personnes travailleuses de proximité.

<sup>7</sup> En évaluation de programme, le terme « parties prenantes » désigne les personnes qui ne sont pas des agentes ou agents d'un programme, mais qui manifestent un intérêt quant à son déroulement de la démarche d'évaluation et aux constats qu'elle produit. Dans le cas du projet pilote, il s'agit d'autorités ministérielles, de personnes qui représentent divers ministères et qui sont impliquées dans des initiatives semblables de travail de proximité,

de même que des responsables de regroupements nationaux d'OCF et de CPSC ainsi que des personnes œuvrant dans des organismes partenaires de la stratégie de travail de proximité sur le plan local.

<sup>8</sup> Par exemple, le dépôt du présent devis s'effectue environ un an après le début des activités du projet pilote, et ce, malgré le fait que certaines activités d'évaluation ont été immédiatement mises en œuvre, comme nous le verrons plus loin.

Cependant, celles-ci ne sont pas exhaustives puisque divers outils de collecte de données (par exemple, certains questionnaires en ligne, les canevas des groupes de discussion) seront élaborés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

## Modèle logique du projet pilote

---

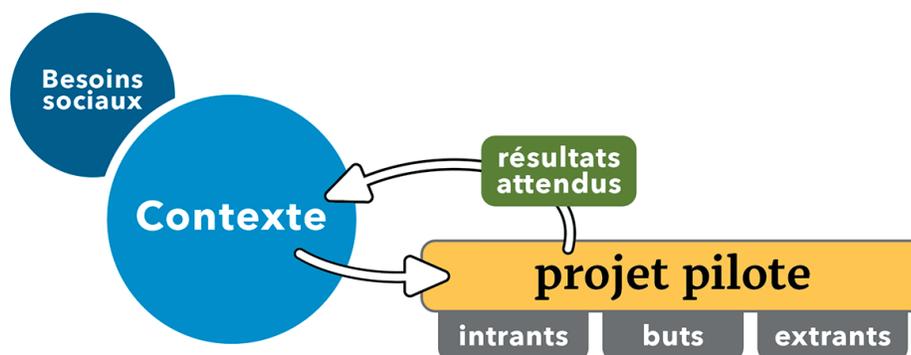
En évaluation de programme, un modèle (ou cadre) logique est une description schématique (contenant souvent des éléments visuels) des principaux aspects pris en compte par la démarche d'évaluation. Cette description tient habituellement sur une ou deux pages. Ces éléments incluent minimalement la formulation du besoin ou du problème social visé par le programme, la description du contexte socio-institutionnel à l'intérieur duquel s'inscrit le programme, l'énoncé des buts généraux du programme, une description des composantes et des activités du programme ainsi que de sa population cible, de ses intrants et extrants et de ses résultats attendus.

L'élaboration du modèle logique du projet pilote de travail de proximité auprès des familles isolées ayant un ou des enfants de 5 ans ou moins s'est appuyée sur trois sources. La première est une analyse thématique du contenu des cinquante dossiers de candidatures des organismes (ou combinaisons d'organismes) locaux qui ont été retenus pour participer au projet pilote. Le formulaire rempli par les organismes contient des sections les invitant à décrire leur conception du travail de proximité auprès des

familles ciblées. Cette analyse a permis de produire une représentation visuelle (ou carte conceptuelle) des « ingrédients » qui composent la conception du travail de proximité par les organismes qui le mettent en œuvre dans le cadre du projet pilote. Cette carte conceptuelle est présentée à l'annexe 1. La deuxième source est tirée de sur l'analyse des comptes rendus des activités d'accompagnement réalisées à l'hiver et au printemps 2023. Ces comptes rendus incluent des productions issues de la réflexion conjointe des gestionnaires et des personnes travailleuses de proximité. Ces activités d'accompagnement (ateliers, communautés de pratique) ont révélé diverses thématiques relatives au travail de proximité et aux conditions de sa mise en œuvre. La troisième source découle d'une recension de la documentation québécoise portant sur le travail de proximité et, dans certains cas, des modèles logiques d'initiatives semblables au projet pilote.

Le modèle logique du projet pilote de travail de proximité auprès des familles isolées ayant un ou des enfants de 5 ans ou moins est présenté à la figure 1.

**Figure 1** – Modèle logique du projet pilote de travail de proximité auprès de familles isolées ayant des enfants de 5 ans ou moins



### BESOINS SOCIAUX

- Difficulté à joindre les familles en situation de vulnérabilité ayant de jeunes enfants et qui utilisent peu ou pas les services de la communauté.
- Manque de correspondance entre les besoins de ces familles et l'offre concertée de services dans leur communauté.

### CONTEXTE

#### Consensus sociétal

Le travail de proximité auprès des familles est recommandé par plusieurs grands travaux récents d'analyse de la réponse sociale aux besoins des tout-petits en situation de vulnérabilité et de leurs parents.

#### Volonté politique

Le ministère de la Famille décide de soutenir concrètement la réalisation d'un projet pilote d'implantation de travail de proximité à l'intérieur de deux des réseaux sous sa responsabilité :

- les organismes du secteur Famille;
- le secteur de la pédiatrie sociale.

#### Mobilisation des parties prenantes

Plusieurs regroupements provinciaux d'organismes concernés appuient une telle initiative.

#### Défi

D'autres ministères ont mis sur pied des initiatives similaires avec des organisations de services sous leur responsabilité. Ces initiatives sont implantées sur les mêmes territoires et touchent, dans une certaine mesure, les mêmes familles que le projet pilote.

#### Opportunités

- La pratique de travail de proximité auprès des familles repose sur des principes qui ont été expérimentés au Québec au cours de la dernière décennie.
- Quelques travaux de recherche et d'évaluation de programmes ont montré la pertinence et l'efficacité de cette pratique ainsi que les défis de sa mise en œuvre.
- Plusieurs organismes concernés ainsi que les partenaires intersectoriels sur leur territoire possèdent déjà une expérience substantielle de cette pratique et, par conséquent, ont développé une expertise en la matière.

### RÉSULTATS ATTENDUS

#### Pour les familles jointes et accompagnées

- Réduire l'isolement des parents et des enfants en améliorant leur réseau de soutien social et en renforçant leur pouvoir d'agir.
- Établir une meilleure correspondance entre les besoins des enfants et des parents et les services auxquels ils ont accès dans leur communauté.

#### Pour les organismes et les personnes qui mettent en œuvre l'initiative de travail de proximité

- Développer la capacité des organismes et de leurs partenaires en matière de mise en œuvre du travail de proximité auprès des familles dans leur communauté.
- Consolider les compétences des personnes dans la pratique du travail de proximité auprès des familles et dans l'encadrement de cette pratique.

#### Sur le plan de la compréhension des fondements du travail de proximité et des conditions de son implantation

- Mieux comprendre les enjeux et les leviers de la mise en œuvre d'une stratégie de travail de proximité dans les organismes du secteur Famille et du secteur de la pédiatrie sociale en vue d'une orientation gouvernementale à propos de son déploiement.

**Figure 1** (suite) – Modèle logique du projet pilote de travail de proximité auprès de familles isolées ayant des enfants de 5 ans ou moins

**INTRANTS** du projet pilote

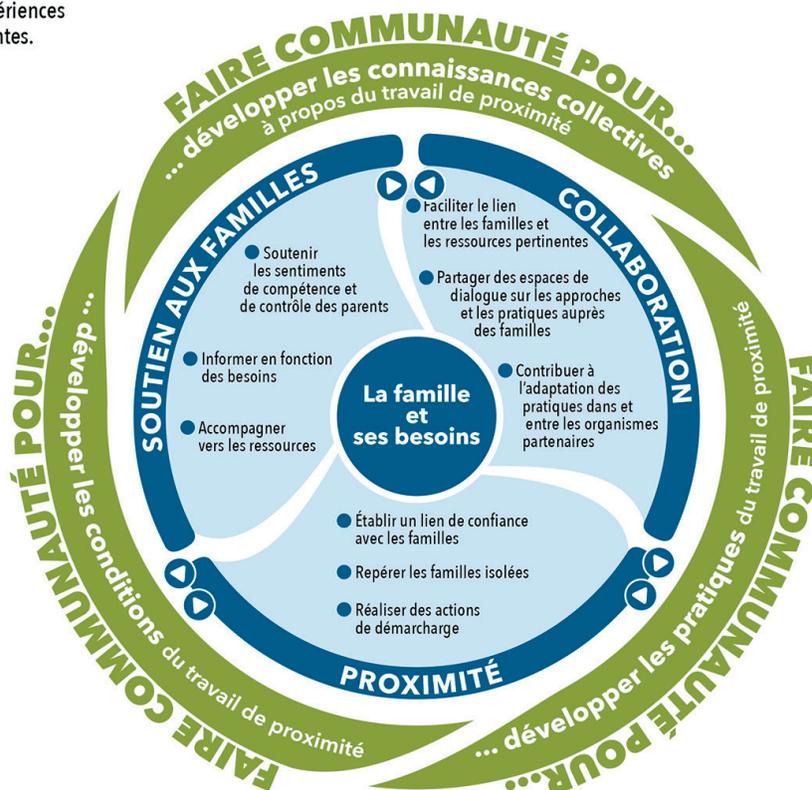
- Financement *ad hoc* destiné à la mise en œuvre de l'initiative dans 50 territoires, à l'accompagnement et au soutien aux personnes concernées ainsi qu'à l'évaluation du projet pilote.
- Expertise d'une équipe du ministère de la Famille, de chercheur-euse-s de l'UQTR et de l'UQO et de personnes représentant Concertation Montréal.
- Mobilisation des principaux réseaux nationaux qui représentent les organismes impliqués dans le projet pilote et jouent un rôle de parties prenantes.
- Présence, sur plusieurs des territoires, de concertations intersectorielles auxquelles participent les organismes qui pilotent l'initiative de travail de proximité.
- Disponibilité de ressources humaines, d'outils et d'activités de soutien à la pratique du travail de proximité qui sont issus d'expériences antérieures pertinentes.

**BUTS** du projet pilote

- Rejoindre et accompagner des familles isolées ayant au moins un enfant âgé entre 0 et 5 ans par la mise en œuvre d'une stratégie de travail de proximité pilotée par des organismes communautaires Famille ou des centres de pédiatrie sociale en communauté dans 50 territoires locaux et régionaux au Québec.
- Accompagner et soutenir les personnes travailleuses de proximité et les gestionnaires d'organismes dans la mise en œuvre de cette stratégie.
- Décrire la mise en œuvre du travail de proximité par l'évaluation de son implantation et de ses retombées en vue d'un éventuel déploiement.

**EXTRANTS** du projet pilote

- Identification de 50 initiatives locales ou régionales et établissement des ententes qui les formalisent.
- Embauche de 50 personnes dont le mandat est de mettre en œuvre le travail de proximité auprès des familles tel qu'il est décrit dans le schéma des composantes (ci-dessous).
- Mise en place d'une structure de gouvernance parmi l'ensemble des personnes et des organisations qui participent au projet pilote ainsi que des parties prenantes.
- Programme d'activités d'accompagnement et de soutien pour les personnes travailleuses de proximité et les gestionnaires des organismes concernés.



## Aspects méthodologiques

Cette section présente les questions spécifiques d'évaluation et les indicateurs qui en découlent. Par la suite, elle aborde les sources, c'est-à-dire les personnes ayant participé à la démarche, et les modalités de collecte de données, à savoir les moyens utilisés pour recueillir ces données. Les principaux aspects ayant trait au déroulement de la démarche sont ensuite précisés. Finalement, une description du cadre d'analyse employé est présentée.

### Les questions spécifiques d'évaluation et leurs indicateurs

L'élaboration de questions spécifiques d'évaluation constitue la pierre d'assise d'une démarche d'évaluation de programme. En premier lieu, ces questions permettent d'opérationnaliser les intentions sous-jacentes à la démarche d'évaluation. En deuxième lieu, c'est à partir de ces questions spécifiques qu'il est possible de préciser des indicateurs, c'est-à-dire les informations concrètes à partir desquelles seront produits les résultats qui, une fois interprétés, tien-

dront lieu de réponses aux six questions générales qui charpentent la démarche d'évaluation. Ces indicateurs fournissent également aux personnes travailleuses de proximité et aux gestionnaires des organismes porteurs une bonne idée des informations qui méritent d'être recueillies de manière systématique dans la réalisation de leur mandat<sup>9</sup>. Les indicateurs, quant à eux, servent de guides dans l'identification des sources de données (le « qui ») et des modalités de leur collecte (le « comment », « sous quelles formes »). L'organisation du corpus de données ainsi produites permet d'élaborer un cadre d'analyse qui précise la séquence et la nature du traitement de ce corpus.

Les tableaux 1 et 2 énumèrent les questions spécifiques d'évaluation et les indicateurs qui y sont associés. Ces éléments sont divisés en deux catégories : les questions et indicateurs portant sur l'implantation du projet pilote (tableau 1) et ceux portant sur les retombées de celui-ci (tableau 2).

**Tableau 1** – Description des questions d'évaluation et des indicateurs en fonction de l'évaluation **d'implantation** du programme

| Questions d'évaluation  | Indicateurs   |
|---|---|
| <b>Groupe cible du travail de proximité</b>   |   |
| 1. Qui sont les parents et les enfants dans les familles jointes et accompagnées lors du travail de proximité effectué dans le cadre du projet pilote ? | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Caractéristiques des familles (âge des enfants, etc.)</li> <li>◆ Nature des besoins de la famille qui motivent un accompagnement par une PTP<sup>10</sup></li> </ul>   |
| <b>Processus d'implantation – travail de proximité et de soutien auprès des familles ou des parents</b>   |   |
| 2. Quelles sont les actions posées par les PTP en regard de leur lien avec les familles ?   | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nature du recrutement pour joindre les familles (cadres dans lesquels il s'effectue, lieux, moyens, stratégies)</li> <li>◆ Nature de l'accompagnement des familles (objectifs en fonction des besoins, formes de pratiques d'accompagnement)</li> <li>◆ Temps consacré au recrutement et à l'accompagnement</li> </ul> |

suite à la page suivante

<sup>9</sup> Il est important de noter qu'une partie de ces informations font l'objet d'un recueil particulier en lien avec l'outil de reddition de comptes au ministère de la Famille. Si les informations qui débordent du cadre de cet outil, les orga-

nismes porteurs sont invités à s'inspirer de la liste des indicateurs (implantation et retombées) pour élaborer leur propre démarche interne de collecte de données.

<sup>10</sup> « PTP » désigne la personne travailleuse de proximité.

**Tableau 1** (suite) – Description des questions d'évaluation et des indicateurs en fonction de l'évaluation **d'implantation** du programme

| Questions d'évaluation  | Indicateurs  |
|---|--|
| <b>Processus d'implantation – travail de concertation auprès des partenaires intersectoriel(le)s</b>                    |  |
| 3. Quelles sont les actions posées par les PTP sur le plan de la concertation avec des partenaires intersectoriel(le)s? | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nature des actions d'orientation réalisées par les PTP (motifs, organismes impliqués, actions de suivi)</li> <li>◆ Nature des autres activités de concertation réalisées par les PTP (cadres dans lesquels s'effectue la concertation, forme de pratiques de concertation)</li> <li>◆ Temps consacré à la concertation</li> </ul> |
| <b>Processus d'implantation – encadrement des PTP</b>   |  |
| 4. Quelles sont les ressources organisationnelles investies dans l'encadrement et le soutien offerts <b>aux PTP</b> ?   |  |
| a. De la part de l'organisme porteur  | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Temps consacré par la personne gestionnaire</li> <li>◆ Ressources financières</li> <li>◆ Ressources humaines</li> <li>◆ Stratégies d'encadrement</li> <li>◆ Activités d'encadrement</li> </ul>  |
| b. De la part du réseau de partenaires intersectoriel(le)s  | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Temps consacré par les partenaires</li> <li>◆ Ressources financières</li> <li>◆ Ressources humaines</li> <li>◆ Stratégies d'encadrement</li> <li>◆ Activités d'encadrement</li> </ul>   |
| c. En lien avec le projet pilote  | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Temps consacré par le comité de pilotage</li> <li>◆ Ressources financières</li> <li>◆ Ressources humaines</li> <li>◆ Stratégies d'encadrement</li> <li>◆ Activités d'encadrement</li> </ul>   |

**Tableau 2** – Description des questions d'évaluation et des indicateurs en fonction de l'évaluation **des retombées** du programme

| Questions d'évaluation  | Indicateurs   |
|---|---|
| <b>Sur le plan des personnes concernées par le projet pilote</b>  |   |
| 5. Quelles sont les retombées du projet pilote pour les familles ( <i>parents, enfants</i> ) ?  | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Meilleure connaissance de leur réalité</li> <li>◆ Réponse adéquate à leurs besoins</li> <li>◆ Mobilisation autour de la famille</li> <li>◆ Accès aux services dont la famille a besoin</li> <li>◆ Connaissances des ressources par les familles</li> <li>◆ Entre-parents (réseautage avec d'autres familles)</li> <li>◆ Renforcement du sentiment de compétence et contrôle sur leur vie</li> </ul>  |
| 6. Quelles sont les retombées du projet pilote pour les PTP et les gestionnaires des organismes porteurs ?  | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Compréhension des réalités des familles</li> <li>◆ Identification des contextes de vulnérabilité</li> <li>◆ Compréhension des besoins des familles</li> <li>◆ Meilleure compréhension du rôle et des mandats de la PTP</li> <li>◆ Valorisation et reconnaissance de l'apport du travail de proximité</li> <li>◆ Travail en concertation</li> <li>◆ Meilleure connaissance des ressources de leur communauté</li> </ul>   |
| 7. Quelles sont les retombées du projet pilote pour les partenaires et la concertation intersectorielle ?   | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Compréhension des réalités des familles</li> <li>◆ Compréhension des besoins des familles</li> <li>◆ Valorisation et reconnaissance de l'apport du travail de proximité</li> <li>◆ Meilleure connaissance des ressources de sa communauté</li> </ul>   |
| 8. Quelles sont les retombées du projet pilote sur le développement de la pratique du travail de proximité dans le réseau des organismes communautaires Famille et celui des centres de pédiatrie sociale en communauté ?                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Meilleure connaissance des besoins des familles</li> <li>◆ Meilleure connaissance de l'offre de services</li> <li>◆ Reconnaissance des défis présents dans l'offre de services</li> <li>◆ Connaissance et reconnaissance accrues de l'état du filet de sécurité autour des familles</li> <li>◆ Création de liens entre les deux réseaux (OCF et CPSC)</li> <li>◆ Meilleure compréhension de chacun des réseaux</li> <li>◆ Meilleure connaissance de ce que représente le travail de proximité</li> </ul> |
| <b>Sur le plan de la pratique du travail de proximité et des connaissances portant sur ce travail</b>   |   |
| 9. Sur la base de l'expérience globale du projet pilote, comment pourrait-on articuler une meilleure compréhension des caractéristiques de cette pratique, des conditions qui la soutiennent ou l'entravent ainsi que des bénéfices qu'elle produit ?     | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Carte conceptuelle des principaux ingrédients du travail de proximité et de son encadrement</li> </ul>   |
| 10. Sur la base de l'expérience globale du projet pilote, comment peut-on justifier la pérennisation de l'approche du travail de proximité dans le réseau des organismes communautaires Famille et celui des centres de pédiatrie sociale en communauté ? | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Argumentaire de justification de la pérennisation</li> </ul>   |

### Sources et modalités de collecte de données

La collecte de données permettant de constituer le corpus de la présente démarche d'évaluation est multidimensionnelle. Elle résulte du croisement entre les catégories de personnes impliquées dans le programme à différents niveaux (les sources) et les catégories de moyens utilisés pour obtenir de l'information de la part de ces personnes (les modalités). Le tableau 3 présente ce plan détaillé en matière de collecte de données.

Les sources de données s'appuient sur la participation de cinq catégories de personnes :

1. des personnes travailleuses de proximité;
2. des gestionnaires des organismes porteurs;
3. des personnes qui représentent les organismes faisant partie de la concertation locale et qui ont été en contact avec des familles référées par une personne travailleuse de proximité du projet pilote;
4. des mères ou des pères qui reçoivent (ou ont reçu) un accompagnement de la part d'une personne travailleuse de proximité;
5. des parties prenantes qui participent à l'un ou l'autre des comités du projet pilote.

**Tableau 3** – Source et modalités de collecte de données

| Personne travailleuse de proximité   | Gestionnaires des organismes porteurs  | Partenaires intersectionnel(le)s   | Mères et pères  | Parties prenantes |
|--|--|--|---|-------------------|
| <b>Entretiens individuels</b>  |  |  |   |                   |
| Entretien d'explicitation de la pratique du travail de proximité<br>.....<br>Entretien de retour d'expérience à la suite du départ d'une PTP   | Entretien d'explicitation de la pratique d'encadrement d'une PTP et de gestion du travail de proximité<br>.....<br>Entretien de retour d'expérience à la suite du départ d'une PTP   |  | Entretien qualitatif descriptif (dont une portion est basée sur la technique de l'incident critique) portant sur l'accompagnement par une PTP, l'orientation vers un ou des organismes locaux et les retombées de ces actions |                   |
| <b>Questionnaires</b>  |  |  |   |                   |
| Questionnaire no PTP1 : description des familles, des actions (recrutement, accompagnement et concertation) et de leurs retombées<br>.....<br>Questionnaire no PTP2 : développement de compétences personnelles sur la pratique du travail de proximité et conditions d'exercice de cette pratique | Questionnaire no G1 : besoins des organismes en matière d'accompagnement de la part du comité de pilotage du projet pilote<br>.....<br>Questionnaire no G2 : description des concertations mobilisées par le travail de proximité et de leurs retombées<br>.....<br>Questionnaire no G3 : développement de compétences personnelles sur la pratique d'encadrement d'une PTP et conditions d'exercice de cette pratique | Questionnaire no P1 : description des collaborations avec la PTP et l'organisme porteur ainsi que de leurs retombées |   |                   |
| <b>Groupes de discussion</b>   |  |  |   |                   |
| Groupe de discussion entre PTP portant sur les faits saillants des questionnaires et entretiens  | Groupe de discussion entre gestionnaires portant sur les faits saillants des questionnaires et entretiens  |  |   |                   |

suite à la page suivante

**Tableau 3** (suite) – Source et modalités de collecte de données

| Personne travailleuse de proximité                                     | Gestionnaires des organismes porteurs   | Partenaires intersectionnel(le)s | Mères et pères | Parties prenantes                                  |
|--|---|----------------------------------|----------------|--|
| <b>Rapports de reddition de comptes au MFA des organismes porteurs</b> |   |                                  |                |  |
|  | Ensemble de données, fournies par les PTP et les gestionnaires, abordant les questions générales découlant du projet pilote |                                  |                |  |
| <b>Comptes rendus des activités d'accompagnement</b>                   |   |                                  |                |  |
|  | Réflexions fournies par les PTP et des gestionnaires lors des activités d'accompagnement                                    |                                  |                |  |
| <b>Comptes rendus des réunions des comités du projet pilote</b>        |   |                                  |                |  |
|  |   |                                  |                | Réflexion des membres des comités du projet pilote |

Les modalités de collecte de données, quant à elles, sont réparties en six catégories décrites dans les prochains paragraphes.

### 1. Les entretiens individuels

Le caractère qualitatif du travail de proximité et de sa gestion constitue une dimension centrale du corpus de données à recueillir. L'entretien qualitatif représente la meilleure stratégie pour recueillir ce type d'information. Dans le cadre de la présente démarche d'évaluation, cette stratégie sera employée auprès des personnes travailleuses de proximité et des gestionnaires des organismes porteurs avec qui deux types d'entretien sont menés.

Le premier type d'entretien est inspiré de la méthode d'explicitation<sup>11</sup>. Il permet à une personne de décrire verbalement les savoirs, les décisions et les actions qui fondent une pratique particulière de manière à en comprendre les rouages et à mettre en relief les compétences nécessaires à la réalisation de celle-ci. Il consiste aussi en l'établissement d'une description contextualisée, c'est-à-dire qui cherche à rendre visible la façon dont une personne met en jeu sa pratique dans des situations réelles. Dans le cadre de la présente démarche d'évaluation, l'élément explicité concerne la pratique de personnes travailleuses de proximité ayant cumulé une expérience concrète de ce type de travail ainsi que la pratique d'encadrement de ce travail par des gestionnaires d'expérience. Ce ne sont donc pas les premiers pas dans chacune de ces pratiques qui font l'objet de l'entretien d'explicitation, mais plutôt une pratique consolidée ou en voie de l'être. Le canevas de cet entretien d'explicitation est présenté à l'annexe 2<sup>12</sup>.

Le second type d'entretien est inspiré de la méthode du retour d'expérience<sup>13</sup>. Cette méthode vise à décrire « le déroulement des événements, l'enchaînement et la justification des décisions » (Wybo, 2004, p. 28) qui composent une situation problématique (par exemple, un incident, un accident ou une catastrophe). Dans le cas de la présente démarche d'évaluation, cette méthode sert à comprendre les situations entourant le départ d'une figure clé de la scène du projet pilote, à savoir la personne travailleuse de proximité. L'entretien de retour d'expérience permet à celle-ci d'identifier les événements importants qui ont amené à prendre une série de décisions et à poser une série d'actions. Pour limiter l'effet des biais de mémoire, l'entretien de retour d'expérience est réalisé le plus tôt possible après le départ de la personne travailleuse de proximité. De plus, comme ces situations de départ impliquent aussi directement la personne gestionnaire de l'organisme porteur, l'entretien de retour d'expérience s'effectue en parallèle avec cette autre personne afin d'obtenir une description de sa perspective de la situation. Le canevas de cet entretien de retour d'expérience est présenté à l'annexe 3.

L'entretien qualitatif est également la méthode privilégiée pour susciter la participation des parents à l'évaluation du projet pilote. Leur perspective quant à l'accompagnement offert par la personne travailleuse de proximité, aux actions d'orientation vers des organismes que celle-ci a posés, ainsi qu'aux services fournis par ces organismes constitue un élément incontournable pour explorer la correspondance entre leurs besoins (et ceux de leurs enfants) et l'offre de services. C'est aussi à partir de leur perspective

<sup>11</sup> Vermesch, P. (2019). *L'entretien d'explicitation*. 9e édition. ESF Sciences Humaines.

<sup>12</sup> La modalité de l'entretien individuel est également utilisée par Concertation Montréal dans

la réalisation d'entretiens visant à mettre en valeur les bonnes pratiques des PTP. Ces données alimenteront les réponses aux questions d'évaluation.

<sup>13</sup> Wybo, J.L. (2004). Le rôle du retour d'expérience dans la maîtrise des risques et des crises. *Qualitique*, no 158, p. 27-30.

qu'il est possible de déterminer la façon dont le travail de proximité contribue à réduire leur isolement et à améliorer leur réseau de soutien social. Comme les parents ciblés par le projet pilote présentent de multiples facteurs de vulnérabilité, la méthode du questionnaire a été écartée au profit de celle de l'entretien qualitatif descriptif, dont une portion est basée sur la technique de l'incident critique. Ce type d'entretien s'avère plus sensible aux enjeux relatifs à leur participation à la démarche d'évaluation.

## 2. Les questionnaires

La méthode du questionnaire est utilisée auprès des personnes travailleuses de proximité, des gestionnaires des organismes porteurs et des personnes qui représentent les organismes partenaires. En général, ce type de méthode permet de joindre un maximum de personnes afin qu'elles répondent à des questions prédéterminées à choix multiples. Certaines questions exigent aussi des réponses de nature qualitative. La présente démarche d'évaluation s'appuie sur l'élaboration de questionnaires distincts pour chaque catégorie de personnes. Pour les personnes travailleuses de proximité, un premier questionnaire permet de décrire les caractéristiques des actions de démarchage accomplies sur le territoire couvert ainsi que des familles qui reçoivent de l'accompagnement (y compris les besoins servant de motifs à celui-ci), les actions d'orientation vers des organismes partenaires et les retombées de l'accompagnement des familles et de leur orientation vers des organismes. Un deuxième questionnaire sert à décrire l'expérience professionnelle des personnes travailleuses de proximité et leurs perceptions des conditions dans lesquelles elles exercent leur pratique. Pour les personnes gestionnaires des organismes porteurs, des questionnaires similaires à ceux des personnes travailleuses de proximité servent à décrire leur perspective du travail de proximité ainsi que leur pratique de gestion et d'encadrement en lien avec cette activité. Un questionnaire supplémentaire est utilisé au début du projet pilote pour documenter les besoins des organismes porteurs en matière d'accompagnement de la part du comité de pilotage.

Les questionnaires destinés aux personnes travailleuses de proximité et aux gestionnaires des organismes porteurs sont élaborés à partir des éléments tirés des entretiens d'explicitation avec les personnes expérimentées ainsi que des entretiens de retour d'expérience à la suite du départ d'une personne travailleuse de proximité. Ces questionnaires contiennent une série de questions permettant de renseigner les caractéristiques du contexte d'implantation du projet pilote sur le territoire respectif des personnes répondantes, de même que la perception de ces retombées.

Un dernier questionnaire est destiné aux personnes représentant des organismes partenaires vers lesquels des parents et des enfants ont été orientés et ayant offert des services à ces familles. Ce questionnaire sert à décrire la perspective du travail de proximité de ces personnes, sous l'angle de la contribution que ce type de travail apporte à l'exercice de leur mission respective ainsi qu'à la concertation locale.

## 3. Les groupes de discussion

La méthode du groupe de discussion (focus group) est fréquemment utilisée dans l'évaluation des programmes. Dans le cadre de la présente démarche d'évaluation, cette méthode consiste à réunir environ huit personnes pendant 90 à 120 minutes afin qu'elles prennent connaissance des faits saillants des résultats des questionnaires et qu'elles contribuent à « mettre de la chair » autour de ces constats. Les groupes sont de type homogène puisqu'ils sont formés d'une même catégorie de personnes participantes, soit les personnes travailleuses de proximité ou les gestionnaires des organismes porteurs.

Les entretiens qualitatifs, les questionnaires en ligne et les groupes de discussion représentent les principales modalités de collecte de données utilisées dans le cadre de la présente démarche d'évaluation, afin de constituer le noyau du corpus de données. Cependant, des modalités complémentaires viennent enrichir ce corpus.

## 4. Les rapports de reddition de comptes

Un formulaire de reddition de comptes commun à tous les organismes porteurs a été élaboré, de manière à fournir au ministère de la Famille une série de données se rapportant directement aux questions générales à la base du projet pilote (voir annexe 4). Cet outil permet de renseigner divers aspects de la participation des organismes porteurs aux activités d'accompagnement et de soutien. Il offre également des données ponctuelles sur les caractéristiques des familles touchées par le projet pilote ainsi que les actions qui ont été posées auprès d'elles.

## 5. Les comptes rendus des activités d'accompagnement et de soutien

Le comité de pilotage du projet pilote offre aux personnes travailleuses de proximité et aux gestionnaires des organismes porteurs une série d'activités d'accompagnement et de soutien en modalité virtuelle. Certaines de ces activités sont obligatoires tandis que d'autres sont facultatives. Le programme de ces activités évolue avec l'état d'avancement du projet pilote et englobe des thèmes qui sont directement liés à la réalisation de la stratégie de travail de proximité. Pour chacune de ces activités, un compte rendu est produit afin de mettre en relief les principaux éléments qui se dégagent des discussions et du travail collectif des personnes participantes.

## **6. Les comptes rendus des réunions des comités du projet pilote**

Des comptes rendus des réunions des comités de pilotage, de suivi et d'arrimage sont produits de manière systématique. Ceux-ci donnent accès aux réflexions et à l'argumentaire des personnes concernées en ce qui a trait à divers aspects de la mise en œuvre du projet pilote. Lors de la dernière portion du projet pilote, l'ordre du jour de certaines rencontres de ces comités inclura des périodes de réflexion collective sur les constats et les interprétations découlant de la démarche d'évaluation.

### **Déroulement de la démarche d'évaluation**

L'un des aspects du déroulement de la démarche d'évaluation repose sur le mode de participation aux diverses modalités de collecte de données. Par souci d'efficacité, toutes les modalités de collectes directes de données (entretiens, questionnaires, groupes de discussion) sont réalisées à distance. La seule exception concerne l'entretien avec les parents qui est réalisé en personne, à l'endroit et au moment choisis par le parent. De plus, tous les entretiens sont enregistrés sous forme audio numérique et la personne qui dirige l'entretien produit un sommaire.

La participation des personnes travailleuses de proximité et des gestionnaires des organismes porteurs aux activités issues de la démarche d'évaluation constitue une exigence dans le cadre des ententes établies avec le ministère de la Famille. Cependant, une procédure de consentement éclairé est mise en place, de manière à les informer des tâches qui leur incombent ainsi que des précautions que l'équipe d'évaluation prend concernant les informations qu'elles divulgueront. D'ailleurs, cette procédure de consentement éclairé s'avère tout aussi importante pour les catégories de personnes qui se situent à l'extérieur du périmètre organisationnel du projet pilote.

C'est le cas des parents et des personnes qui représentent les organismes partenaires approchés pour participer aux activités d'évaluation les concernant (entretien ou questionnaire). Il est important de souligner que leur participation est entièrement volontaire, contrairement aux personnes travailleuses de proximité et aux gestionnaires des organismes porteurs.

En ce qui concerne le formulaire de reddition de comptes, celui-ci doit être rempli à chaque six mois à partir de janvier 2024. Dans le cadre de la présente démarche d'évaluation, trois vagues de formulaires seront intégrées au corpus de données. Quant aux comptes rendus (activités d'accompagnement et réunions des comités du projet pilote), ils sont recueillis et compilés en continu.

Un dernier aspect du déroulement consiste à préciser les critères d'inclusion et d'exclusion des diverses catégories de personnes qui participent à la démarche d'évaluation ainsi que le nombre de personnes visées. Ces renseignements sont intégrés dans le tableau 4.

**Tableau 4** – Critères d'inclusion et d'exclusion en fonction des catégories de personnes participantes et modalités de collecte de données

| Personne travailleuse de proximité   | Gestionnaires des organismes porteurs  | Partenaires intersectionnel(le)s   | Mères et pères   | Parties prenantes |
|--|--|--|--|-------------------|
| <b>Questionnaires en ligne</b>   |  |  |  |                   |
| Toutes les PTP<br>Aucun critère d'exclusion  | L'ensemble des gestionnaires<br>Aucun critère d'exclusion  | Toutes les personnes dans les organismes partenaires vers qui des familles sont orientées et qui assurent le suivi de ces familles, qui font partie d'instances de concertation où le travail de proximité est à l'ordre du jour |  |                   |
| <b>Entretiens de retour d'expérience</b>   |  |  |  |                   |
| 4 PTP<br>Les PTP ayant quitté leur fonction de travail de proximité à partir de janvier 2024<br>Doivent être disponibles pour participer à l'entretien à l'intérieur des quatre semaines suivant leur départ       | 4 gestionnaires<br>Les personnes gestionnaires concernées par le départ des PTP sélectionnées  |  |  |                   |
| <b>Entretiens d'explicitation</b>  |  |  |  |                   |
| 6 PTP<br>Doivent posséder une expérience antérieure à mai 2023<br>Choix raisonnés : OCF ou CPSC; milieu rural ou urbain; métropole ou région éloignée; concertation établie en début de mise en œuvre ou à établir | 6 gestionnaires<br>Mêmes critères d'inclusion que pour les PTP<br>Critère d'exclusion : le fait de relever du même organisme qu'une PTP sélectionnée |  |  |                   |
| <b>Entretien avec les parents</b>  |  |  |  |                   |
|  |  |  | 12 parents (6 mères et 6 pères)<br>1 <sup>re</sup> sélection : chaque PTP identifie une mère (et si possible, un père) qui, selon elle, bénéficie le plus de sa présence<br>2 <sup>e</sup> sélection : faite par l'équipe d'évaluation, sur la base de choix raisonnés (région, type de famille, etc.) |                   |

**Tableau 4** (suite) – Critères d'inclusion et d'exclusion en fonction des catégories de personnes participantes et modalités de collecte de données

| Personne travailleuse de proximité   | Gestionnaires des organismes porteurs  | Partenaires intersectionnel(le)s | Mères et pères | Parties prenantes  |
|--|--|----------------------------------|----------------|--|
| <b>Groupes de discussion</b>   |  |                                  |                |  |
| 6 groupes de 8 personnes<br>Toutes les PTP disponibles à l'une des dates auxquelles seront fixées les rencontres | 6 groupes de 8 personnes<br>L'ensemble des gestionnaires disponibles à l'une des dates auxquelles seront fixées les rencontres |                                  |                |  |
| <b>Comptes rendus des réunions des comités du projet pilote</b>  |  |                                  |                |  |
|  |  |                                  |                | L'ensemble des membres des comités du projet pilote<br>Aucun critère d'exclusion |
| <b>Comptes rendus des activités d'accompagnement</b>   |  |                                  |                |  |
| L'ensemble des PTP et gestionnaires<br>Aucun critère d'exclusion   |  |                                  |                |  |
| <b>Rapports de reddition de comptes</b>  |  |                                  |                |  |
| L'ensemble des PTP et gestionnaires<br>Aucun critère d'exclusion   |  |                                  |                |  |

## Cadre d'analyse

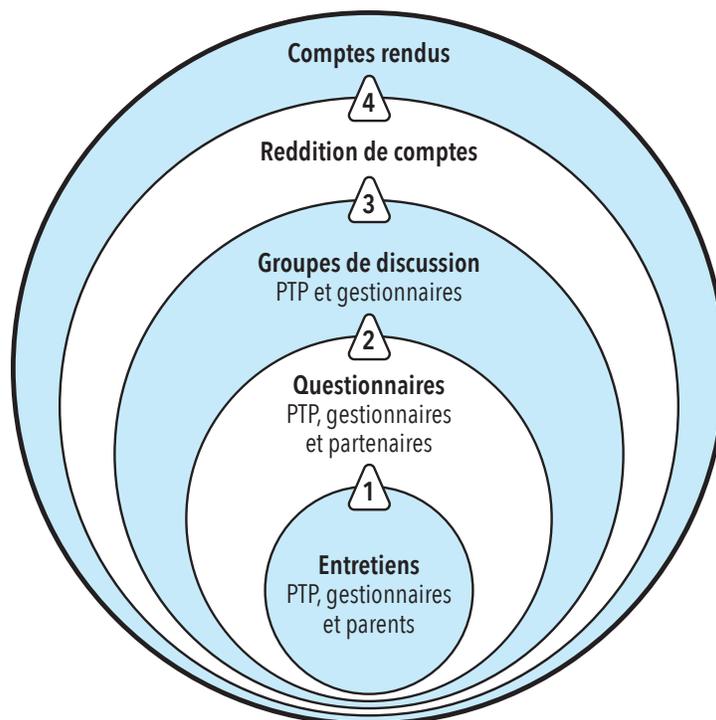
Le cadre d'analyse du corpus de données de la présente démarche d'évaluation s'inspire des devis de recherche par les méthodes mixtes<sup>14</sup>. Ce type de devis est régulièrement employé dans les démarches d'évaluation de programme. Dans le cas de la présente démarche, une approche d'analyse séquentielle (QUAL → QUAN → QUAL) est préconisée. Les détails fournis dans le calendrier des activités rendent compte de cette séquence, qui est également présentée à la figure 2. De plus, l'ensemble des questions spécifiques d'évaluation détaillent l'architecture de l'analyse du corpus de données. Ainsi, les résultats découlant des différentes sources et modalités de collecte sont triangulés de façon à produire des « réponses » à ces questions. D'ailleurs, les groupes de discussion qui regroupent des personnes travailleuses de proximité et des gestionnaires des organismes porteurs ont pour fonction de soutenir la production de ces « réponses » et de prendre en considération le

point de vue des personnes à propos de ces réponses. Ce matériel est ensuite organisé en une série de faits saillants permettant de faire le point sur les six questionnements généraux qui représentent les intentions initiales de la démarche d'évaluation.

C'est sur la base de ces faits saillants que la participation des membres des divers comités du projet pilote est mise à profit afin de dégager des leçons et des recommandations. Ainsi, l'ordre du jour de certaines réunions de ces comités est établi de manière à en faire des groupes de réflexion.

Le processus de production du rapport d'évaluation s'inspire d'une approche innovatrice<sup>15</sup> qui vise à prioriser la clarté et l'utilité dudit rapport. Les membres des comités seront également interpellés dans le processus de production du rapport d'évaluation.

**Figure 2** – Cadre d'analyse du corpus de données recueillies dans le cadre de la démarche d'évaluation du projet pilote



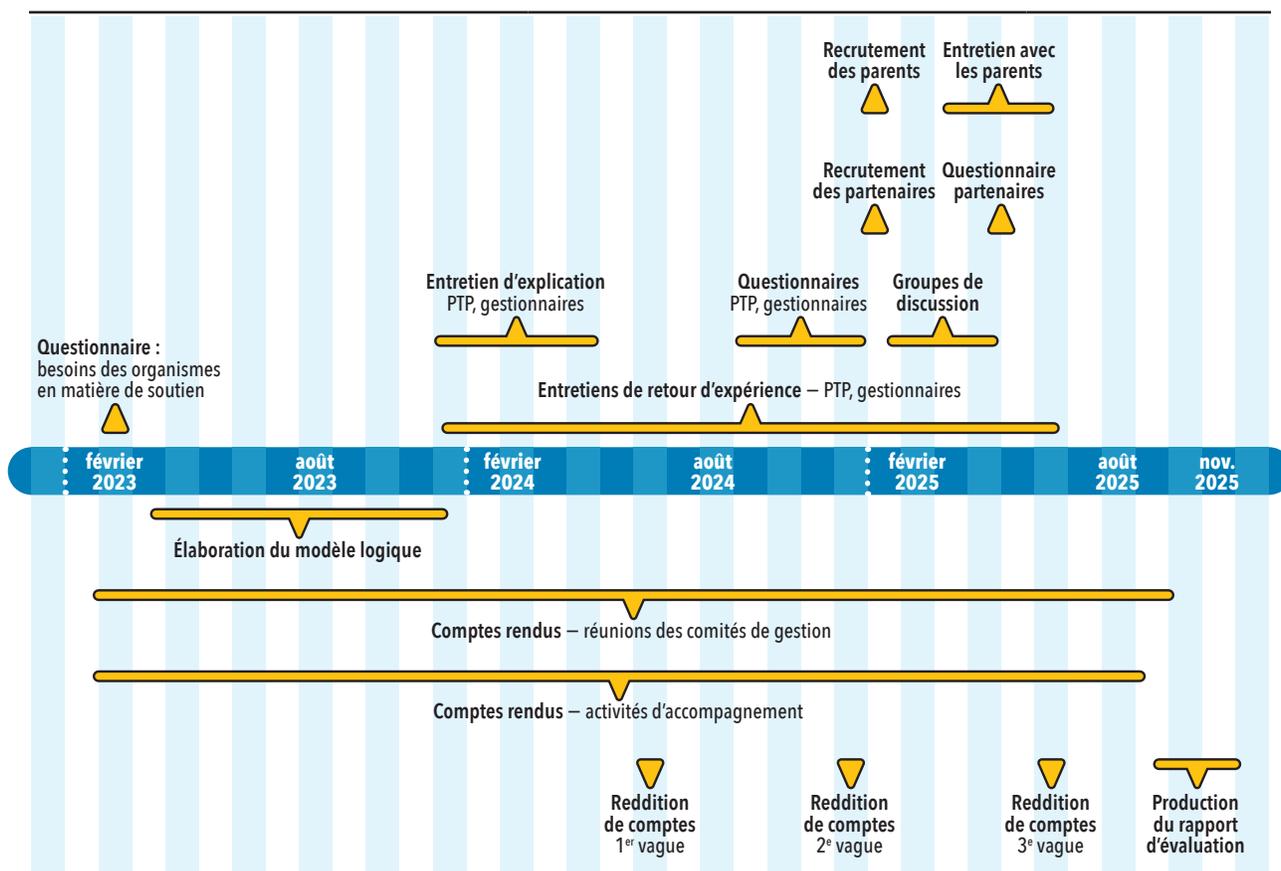
<sup>14</sup> Creswell, J.W. (2015). *A Concise Introduction to Mixed Methods Research*. SAGE Publications.

<sup>15</sup> Hutchinson, K. (2017). *Innovation Evaluation Reporting*. Community Solutions Planning & Evaluation.

## Calendrier des activités

La figure 3 présente l'organisation des activités d'évaluation dans le temps, du début officiel du projet pilote en février 2023 jusqu'à sa conclusion en novembre 2025. Cette figure n'inclut pas les activités de diffusion qui auront nécessairement lieu après la fin du projet pilote. À cet égard, un plan de diffusion devra être élaboré en fonction des divers publics concernés par les constats et conclusions de l'évaluation.

**Figure 3** – Calendrier de réalisation des activités d'évaluation du projet pilote



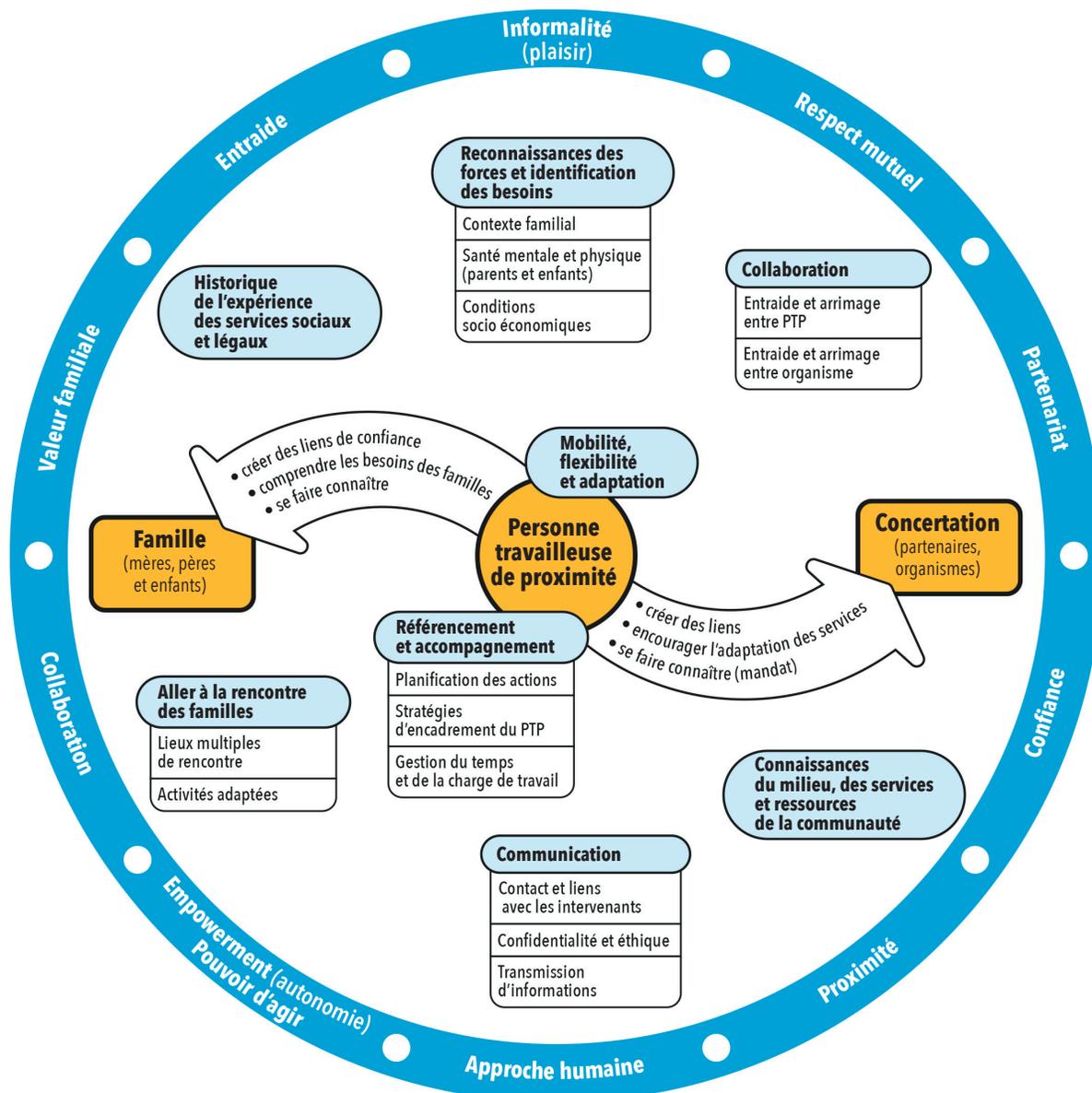
La figure 3 a été produite selon les informations disponibles en date du mois de février 2024. Ce calendrier peut être sujet à des changements selon l'évolution du projet pilote.

## Annexe 1

### Analyse thématique de la description de l'approche du travail de proximité fournie dans les dossiers de candidatures des organismes retenus pour porter le projet pilote

La conceptualisation du travail de proximité proposée permet de relater la complexité de la mise en œuvre d'une telle ressource/approche. Les trois composantes essentielles du travail de proximité sont la famille, le travailleur lui-même et la concertation.

Ultimement, elle rassemble les forces et les défis des CPSC/OCF qui font partie du projet, mais permettrait aussi à d'autres organismes de s'identifier et d'avoir des zones de vigilance dans l'intégration d'une telle ressource.



## Annexe 2a

### Introduction

L'objectif principal de cet entretien est d'approfondir les éléments du modèle logique du projet. Vous serez donc invité(e)s dans cet entretien à verbaliser et expliciter :

- ♦ les **actions** qui sont posées dans le cadre de votre mandat;
- ♦ les **motifs** qui animent ces actions;
- ♦ les **contextes** dans lesquels ces actions se déroulent.

À travers les trois grands thèmes de cet entretien, vous serez amené à parler de vos actions d'accompagnement et d'encadrement auprès de votre personne travailleuse de proximité et des actions auprès de vos partenaires.

## Canevas de l'entretien d'explicitation avec des gestionnaires

### 1.

Dans un premier temps, j'aimerais que vous me décriviez deux exemples d'actions qui **se sont bien déroulées** :

- 1) un dans l'accompagnement et l'encadrement de votre personne travailleuse de proximité;
  - 2) un dans les actions en collaboration avec des partenaires.
- a. D'abord, pour l'exemple avec l'accompagnement et l'encadrement de votre personne travailleuse de proximité, parlez-moi de ce qui distingue votre mandat de gestionnaire d'une stratégie de travail de proximité (contextes, objectifs), le rôle de votre organisation (scénarios, distinctions par rapport aux autres organisations qui œuvrent auprès des familles) et vos responsabilités (éléments qui influencent vos actions et vos décisions en tant que gestionnaire, les questions que vous vous posez pour prendre des décisions).
- b. Maintenant, nous allons déplier ensemble le second exemple qui concerne une action s'étant bien déroulée avec un ou des partenaires. Nous allons procéder dans la même optique que pour la question 1a.

### 2.

Qui sont vos principaux alliés sur le terrain, c'est-à-dire les membres de votre équipe, les personnes ou organismes partenaires, les autres directions d'organismes qui vous aident ?

- a. Pouvez-vous trouver 3 à 5 mots ou expressions qui décrivent la relation que vous avez établie avec ces alliés ?
- i. Pour chacun de ces mots/expressions, donnez-moi un exemple qui me permettra de mieux comprendre cette relation.

### 3.

Quels sont les obstacles rencontrés dans l'accompagnement et l'encadrement de votre personne travailleuse de proximité et dans les actions auprès des partenaires ?

- a. À votre avis, comment pourrait-on expliquer la présence de ces obstacles ?
- b. Quels sont les moyens mis en place pour contrer, contourner, amenuiser ces obstacles ?

### 4.

En terminant, quelle serait pour vous la meilleure preuve que le travail de proximité produit des effets positifs sur divers plans : parents/enfants, équipe de travail, partenaires, concertations, communauté ?

## Annexe 2b

### Introduction

L'objectif principal de cet entretien est d'approfondir les éléments du modèle logique du projet. Vous serez donc invité(e)s dans cet entretien à verbaliser et expliciter :

- ♦ les **actions** qui sont posées dans le cadre de votre mandat;
- ♦ les **motifs** qui animent ces actions;
- ♦ les **contextes** dans lesquels ces actions se déroulent.

À travers les trois grands thèmes de cet entretien, vous serez amené à parler de vos actions auprès des familles et auprès de vos partenaires, ainsi que votre intégration dans l'organisme auquel vous êtes affilié(e).

## Canevas de l'entretien d'explicitation avec des personnes travailleuses de proximité

### 1.

Dans un premier temps, j'aimerais que vous me décriviez deux exemples d'actions qui **se sont bien déroulées** :

- 1) un en collaboration avec une famille;
- 2) un en collaboration avec un ou des partenaires.

**a.** D'abord, parlez-moi de votre exemple de travail de proximité avec une famille. Ici, je vous invite à vous centrer sur un événement/action. J'aimerais que vous me racontiez votre exemple avec le plus de détails possible afin que je puisse me l'imaginer comme si j'y étais.

**i.** Pour ce faire, nous pouvons penser à ces questions :

Dans quel contexte et dans quel objectif cet exemple s'est-il déroulé ?

Quel était votre rôle ?

Quel était le rôle des autres personnes impliquées ?

Comment l'action s'est-elle déroulée ?

**b.** Maintenant, nous allons déplier ensemble le second exemple qui concerne une action s'étant bien déroulée avec un ou des partenaires. Nous allons procéder dans la même optique que pour la question 1a.

### 2.

Qui sont vos principaux alliés sur le terrain, c'est-à-dire les membres de votre équipe dans votre organisme d'attache, les personnes ou les organismes qui vous aident, qui vous sont utiles, avec qui vous travaillez ensemble pour atteindre un objectif commun ?

**a.** Pouvez-vous trouver 3 à 5 mots ou expressions qui décrivent la relation que vous avez établie avec ces alliés ?

**i.** Pour chacun de ces mots/expressions, donnez-moi un exemple qui me permettra de mieux comprendre cette relation.

### 3.

Quels sont les obstacles rencontrés avec les familles, les membres de votre équipe et les partenaires jusqu'à présent dans le cadre de votre travail de personne travailleuse de proximité ?

**a.** À votre avis, comment pourrait-on expliquer la présence de ces obstacles ?

**b.** Quels sont les moyens mis en place pour contrer, contourner, amenuiser ces obstacles ?

### 4.

En terminant, quelle serait pour vous la meilleure preuve que votre travail, en tant que personne travailleuse de proximité, produit des effets positifs sur divers plans : parents/enfants, équipe de travail, partenaires, concertations, communauté ?

## Annexe 3a

### Canevas de l'entretien-retour d'expérience avec des questionnaires

#### Introduction

- ◆ Indiquer que l'objectif de l'entretien est de faire avec la gestionnaire un retour d'expérience sur la situation ayant mené au départ de la personne travailleuse de proximité, et par conséquent, d'avoir sa perspective ou sa perception de la série d'événements ayant jalonné cette situation.
- ◆ Assurer à la personne un respect total de la confidentialité de ce qu'elle va nous confier.
- ◆ Au début ou à la fin, souligner son apport, sa contribution au projet.

#### 1.

##### Inviter la personne à faire un récit libre de la situation.

Raconte-moi, dans tes mots, ce qui a mené le départ de la PTP.

#### 2.

##### Dans ce récit, repérer les événements significatifs associés au cycle de décision ayant mené à l'issue (celle-ci étant habituellement en elle-même un événement significatif).

Dans ce que tu me racontes, je repère trois événements significatifs de la situation. Il y a eu X; puis, il y a eu Y; et enfin, il y a eu Z.

- a. Est-ce que cela correspond à la séquence des événements importants de cette situation?
  - i. Y a-t-il d'autres événements significatifs qui se sont produits?

#### 3.

##### Explorer avec la personne certains aspects de chaque événement significatif.

- a. J'aimerais clarifier avec toi certains aspects de ces événements. Commençons par le contexte de l'événement X.
  - i. Où et quand cela s'est-il produit?
  - ii. Qui était directement impliqué?
  - iii. Que s'est-il passé au juste (ce qui a été dit et fait)?

Maintenant, parle-moi de la façon dont tu as fait l'analyse de cet événement.

- iv. Qu'en as-tu perçu et pensé?
  - v. Quelles conclusions en as-tu tirées à ce moment?
- b. Maintenant, j'aimerais que tu me donnes des détails des décisions que tu as prises au moment de cet événement et des actions que tu as posées. On n'est pas toujours tout à fait conscient que lors d'un événement, nous prenons habituellement des décisions et nous posons des actions qui découlent de notre analyse ou notre compréhension du moment. C'est cela que j'aimerais explorer.
  - c. Enfin, parle-moi des effets ou des répercussions concrets que tes décisions et actions ont eues dans la foulée de cet événement.
    - i. Que s'est-il produit au juste?
    - ii. Quel soutien était autour de toi?

#### 4.

##### Répéter le cycle pour les autres événements significatifs.

#### 5.

##### En conclusion, demander à la personne si, après cet entretien, elle est en mesure de décrire le fil conducteur de son expérience.

- a. À la suite de notre conversation, es-tu en mesure d'identifier un fil conducteur dans cette situation, à savoir ce qui y donne un sens pour toi?
  - i. Si oui, comment décrirais-tu ce fil conducteur?

## Annexe 3b

### Introduction

- ♦ Indiquer que l'objectif de l'entretien est de faire avec la personne travailleuse de proximité un retour d'expérience sur la situation ayant mené à son départ, et par conséquent, d'avoir sa perspective ou sa perception de la série d'événements ayant jalonné cette situation.
- ♦ Assurer à la personne un respect total de la confidentialité de ce qu'elle va nous confier.
- ♦ Au début ou à la fin, souligner son apport, sa contribution au projet.

## Canevas de l'entretien-retour d'expérience avec des personnes travailleuses de proximité

**1.**

### Inviter la personne à faire un récit libre de la situation.

Raconte-moi, dans tes mots, ce qui mène à ton départ.

**2.**

### Dans ce récit, repérer les événements significatifs associés au cycle de décision ayant mené à l'issue (celle-ci étant habituellement en elle-même un événement significatif).

Dans ce que tu me racontes, je repère trois événements significatifs de la situation. Il y a eu X; puis, il y a eu Y; et enfin, il y a eu Z.

- a. Est-ce que cela correspond à la séquence des événements importants de cette situation ?
  - i. Y a-t-il d'autres événements significatifs qui se sont produits ?

**3.**

### Explorer avec la personne certains aspects de chaque événement significatif.

- a. J'aimerais clarifier avec toi certains aspects de ces événements. Commençons par le contexte de l'événement X.

i. Où et quand cela s'est-il produit ?

ii. Qui était directement impliqué ?

iii. Que s'est-il passé au juste (ce qui a été dit et fait) ?

Maintenant, parle-moi de la façon dont tu as fait l'analyse de cet événement.

iv. Qu'en as-tu perçu et pensé ?

v. Quelles conclusions en as-tu tirées à ce moment ?

- b. Maintenant, j'aimerais que tu me donnes des détails des décisions que tu as prises au moment de cet événement et des actions que tu as posées. On n'est pas toujours tout à fait conscient que lors d'un événement, nous prenons habituellement des décisions et nous posons des actions qui découlent de notre analyse ou notre compréhension du moment. C'est cela que j'aimerais explorer.

- c. Enfin, parle-moi des effets ou des répercussions concrets que tes décisions et actions ont eues dans la foulée de cet événement.

i. Que s'est-il produit au juste ?

ii. Quel soutien était autour de toi ?

**4.**

### Répéter le cycle pour les autres événements significatifs.

**5.**

### En conclusion, demander à la personne si, après cet entretien, elle est en mesure de décrire le fil conducteur de son expérience.

- a. À la suite de notre conversation, es-tu en mesure d'identifier un fil conducteur dans cette situation, à savoir ce qui y donne un sens pour toi ?
  - i. Si oui, comment décrirais-tu ce fil conducteur ?

## Annexe 4

# Formulaire de reddition de comptes des organismes porteurs auprès du ministère de la Famille



**DOCUMENT DE TRAVAIL** - janvier 2024

**Projet pilote sur les retombées du travail de proximité auprès des familles isolées dans une communauté**

FORMULAIRE DE REDDITION DE COMPTES – 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024

**Renseignements généraux**

Le Projet pilote sur les retombées du travail de proximité auprès des familles isolées dans une communauté (Projet pilote) vise à joindre les familles en situation de vulnérabilité isolées, c'est-à-dire qui ne fréquentent pas ou très peu les services offerts par la communauté, et leur offrir un accompagnement pour qu'elles bénéficient des ressources nécessaires à leur épanouissement et au développement du plein potentiel des enfants.

La reddition de comptes s'inscrit dans cette volonté de documenter les retombées du travail de proximité auprès des familles isolées.

Pour obtenir plus d'information sur la reddition de comptes exigée, vous pouvez consulter la convention d'aide financière ou le Cadre normatif ([Projet pilote sur les retombées du travail de proximité auprès des familles isolées dans une communauté - Cadre normatif - Appel de candidatures 2022-2023 \(gouv.qc.ca\)](#)).

Les renseignements personnels transmis au Ministère de même que ceux qui seront consignés au dossier de l'organisme demeurent confidentiels.

**Transmission du formulaire**

Le formulaire complété doit parvenir au Ministère au plus tard le 16 août 2024 à 16 h 30. Il doit être transmis par courriel à la Direction des politiques et de la lutte contre l'intimidation à l'adresse suivante : [travail.proximite@mfa.gouv.qc.ca](mailto:travail.proximite@mfa.gouv.qc.ca).

**Section 1 – Renseignements**

**Section 1.1 – Renseignements sur l'organisme**

Nom de l'organisme :

Numéro d'entreprise du Québec :

**Adresse**

Adresse (numéro, rue) :

Ville :

Province :  Code postal :

Nom de la personne responsable :

Titre :  Téléphone :

Adresse électronique :

**Section 1.2 – Renseignements sur la travailleuse ou le travailleur de proximité**

Au cours des six derniers mois, est-ce que vous avez changé de travailleuse ou de travailleur de proximité?  Oui  Non

À compléter si votre travailleuse ou travailleur de proximité a changé au cours des six derniers mois :

Prénom et nom :

Adresse courriel :

Date d'entrée en fonction :

**Section 2 – Portrait de participation (du 16 décembre 2023 au 31 mars 2024)**

| Liste des activités offertes par le comité de pilotage du Projet pilote | Type<br>(F : facultatif ou<br>O : obligatoire) | Gestionnaire a<br>participé | Travailleuse ou<br>travailleur de<br>proximité a participé |
|---|--|-----------------------------|--|
|   |  | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/>                                   |
|   |  | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/>                                   |
|   |  | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/>                                   |
|   |  | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/>                                   |
|   |  | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/>                                   |
|   |  | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/>                                   |
|   |  | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/>                                   |
|   |  | <input type="checkbox"/>    | <input type="checkbox"/>                                   |

Commentaire :

1

25

## Annexe 4

### DOCUMENT DE TRAVAIL

#### Section 3 – Rapport d'activités (du 16 décembre 2023 au 31 mars 2024)

##### Définitions

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Famille accompagnée :</b> | Il s'agit d'une famille avec laquelle une relation de soutien et d'accompagnement est établie.<br>Ainsi, une famille qui est rencontrée une seule fois (ex. : lors de la distribution de l'aide alimentaire) ou auprès de laquelle une intervention mineure a été faite (ex. : donner un dépliant) ne fait pas partie de cette catégorie.   |
| <b>Famille isolée :</b>      | Il s'agit d'une famille qui ne fréquente pas, ou qui fréquente très peu, les services offerts par la communauté, qu'il s'agisse de services institutionnels ou non.<br>Ainsi, une famille qui fréquente sur une base occasionnelle ou régulière les activités d'un organisme ou une famille dont l'enfant fréquente un service de garde éducatif à l'enfance ne doit pas être qualifiée d'isolée. |

##### 3.1 – Données sur les familles accompagnées

|  |  |
|--|--|
| 3.1.1 Nombre de familles accompagnées (Inclut 3.1.2 et 3.1.3)                            |  |
| 3.1.2 Nombre de familles isolées accompagnées (Inclut 3.1.3)                             |  |
| 3.1.3 Nombre de familles isolées accompagnées ayant au moins un enfant de moins de 5 ans |  |

##### 3.2 – Données sur les enfants joints

|   | Enfant à naître | Entre 0 et 5 ans | Entre 6 et 11 ans | 12 ans et plus |
|---|-----------------|------------------|-------------------|----------------|
| 3.2.1 Nombre d'enfants joints selon l'âge (Inclut 3.2.2)      |                 |                  |                   |                |
| 3.2.2 Nombre d'enfants de familles isolées joints selon l'âge |                 |                  |                   |                |

##### 3.3 – Besoins principaux des familles isolées accompagnées

|   |   |  |
|---|---|--|
| CONSIGNES :   |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Vous devez inscrire les besoins nommés et/ou observés en début d'accompagnement;</li> <li>Vous pouvez inscrire plusieurs besoins pour une même famille.</li> </ul> |   |  |
| Nombre de familles isolées ayant au moins un enfant de moins de 5 ans (3.1.3) accompagnées pour des besoins à propos :  | Du développement de son enfant                              |  |
|   | De la famille (grossesse, relation parent-enfant, etc.)     |  |
|   | De la santé (physique, mentale, sexuelle, dépendance, etc.) |  |
|   | De l'habitation   |  |
|   | Des besoins de base (aide alimentaire, matériel, etc.)      |  |
|   | De l'immigration  |  |
|   | De l'accès à des services de garde éducatif à l'enfance     |  |
| Autre   |   |  |

##### 3.4 – Nature des activités

|   | Nombre d'activités | Pourcentage approximatif de temps consacré |
|---|--------------------|--|
| Stratégie de démarchage pour joindre des familles isolées                                 |                    | %  |
| Écoute, support et échange  |                    | %  |
| Information, sensibilisation et prévention  |                    | %  |
| Référencement   |                    | %  |
| Accompagnement  |                    | %  |
| Dépannage   |                    | %  |
| Transport   |                    | %  |
| Intervention en situation de crise  |                    | %  |
| Participation à une table de concertation de partenaires                                  |                    | %  |
| Participation à une activité, service, événement chez un partenaire                       |                    | %  |
| Réunion d'équipe de l'organisme   |                    | %  |
| Note, planification de l'accompagnement et tenu de dossiers                               |                    | %  |
| Pratique réflexive, supervision et encadrement  |                    | %  |
| Formation (autre que celle offerte dans le cadre du Projet pilote)                        |                    | %  |
| Participation aux activités de soutien, d'accompagnement et d'évaluation du Projet pilote |                    | %  |
| Autre   |                    | %  |

##### 3.5 – Nature des référencements

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| CONSIGNES :  |  |  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Vous devez inscrire tous les référencements fait pendant la période couverte par ce formulaire;</li> <li>Une même famille peut avoir été référée à plusieurs organisations, services ou activités.</li> </ul> |  |  |  |
| Nombre de familles isolées ayant au moins un enfant de moins de 5 ans (3.1.3) référées vers :  | Un organisme communautaire offrant des services ou activités | Pour les enfants et les familles   |  |
|  |  | En aide alimentaire et matériel  |  |
|  |  | En employabilité   |  |
|  |  | En immigration   |  |
|  |  | D'halte-garderie communautaire   |  |
|  |  | Pour les personnes en situation de handicap  |  |
|  |  | En justice   |  |
|  |  | Pour favoriser l'accès au logement   |  |
|  |  | En santé mentale et dépendances  |  |
|  |  | En violence et maltraitance  |  |
|  |  | Autre  |  |
|  |  | Le CISSS/CIUSSS  |  |
|  |  | Un Centre de pédiatrie sociale en communauté   |  |
|  |  | Un service de garde éducatif à l'enfance (ex. : Place 0-5 ans ou aide à l'inscription) |  |
| Une école (ex. : inscription au préscolaire)   |  |  |  |
| Autre  |  |  |  |

##### 3.6 – Commentaire

|  |
|--|
|  |
|--|

## Annexe 4

### DOCUMENT DE TRAVAIL

#### Section 4 – Rapport financier (du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024)

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | La ventilation des sommes reçues et des dépenses liées au projet pilote est faite dans le états financiers ci-joint |
|                          | Nom du document :   |
| ou                       |   |
| <input type="checkbox"/> | Nous allons utiliser la section 4.1 et 4.2 pour ventiler les sommes reçues et les dépenses liées au projet pilote   |

#### 4.1 – Revenus

|  |           |
|--|-----------|
| Soutien financier du Ministère pour le Projet pilote : | \$        |
| Participation financière de l'organisme :              | \$        |
| Autres contributions financières :                     | \$        |
| <b>Total des revenus :</b>                             | <b>\$</b> |

#### 4.2 – Dépenses

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Travailleuse ou travailleur de proximité :</b> |           |
| Salaire horaire :                                 | \$        |
| Nombre d'heures par semaine :                     | h/s       |
| Nombre de semaines :                              | S         |
| Salaire total :                                   | \$        |
| <b>Gestion :</b>                                  |           |
| Frais de gestion :                                | \$        |
| <b>Autres (précisez) :</b>                        | \$        |
|   | \$        |
|   | \$        |
|   | \$        |
|   | \$        |
|   | \$        |
|   | \$        |
|   | \$        |
| <b>Total des dépenses :</b>                       | <b>\$</b> |

#### Section 5 - Déclaration de l'organisme

|  |                             |     |                   |
|--|-----------------------------|-----|-------------------|
| Nom de la personne responsable désignée  |                             |     |                   |
|  | Prénom                      | Nom | Titre ou fonction |
| <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup>   | <input type="checkbox"/> M. |     |                   |
| J'atteste que les renseignements inscrits dans le présent formulaire sont complets et exacts |                             |     |                   |
| Signature de la personne responsable désignée  |                             |     | Date (AAAA-MM-JJ) |